FISHER, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à.....$9 00
Taxe de 1883, montant à.....9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clairborne, St. Joseph et Julie, désigné comme lot No. 25 de l'Ilet No. 181; le dit lot No. 25 mesure 54 pieds de face à la rue St. Charles sur 52 pieds de profondeur.

FISHER, JNO., No. 2—
Taxe de 1882, montant à.....$24 00
Taxe de 1883, montant à.....24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Casa Calvo, Lafayette et Poydras, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 286; le dit lot No. 18 mesure 62 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 100 pieds.

FITNEY, JNO.—
Taxe de 1882, montant à.....$7 20
Taxe de 1883, montant à.....7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, St. Charles, St. Joseph et Julie, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 217; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue St. Joseph sur une profondeur de 150 pieds.

FITNEY, JNO.—
Taxe de 1882, montant à.....$7 20
Taxe de 1883, montant à.....7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Bassin, Lafayette et Poydras, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 295; le dit lot No. 21 mesure 40 pieds de face à la rue Bassin sur 85 pieds de profondeur.

FOLWELL, MME JULIE—
Taxe de 1883, montant à.....$36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Caron-delet, Baronne, St. Joseph et Julie, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 293; le dit lot No. 6 mesure 28 pieds de face à la rue Caron-delet sur une profondeur de 150 pieds.

FITZPATRICK, JNO.—
Taxe de 1882, montant à.....$16 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Frank-lin, Bassin, Lafayette et Poydras, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 307; le dit lot No. 5 mesure 62 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 120 pieds.

FITZSIMMONS, N.—
Taxe de 1882, montant à.....$9 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clai-borne, Erato, Derbigny et Ville, désignée comme portion des lots Nos. 4 à 6 de l'Ilet No. 485; la dite portion mesure 94 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 160 pieds; la dite portion forme l'encoignure des rues Clio et Claiborne.

FORRESTER, THOS.—
Taxe de 1882, montant à.....$21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delta, Water, Notre Dame et Julie, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 17 A; le dit lot No. 3 mesure 24 pieds 9 pouces de face à la rue Delta sur une profondeur de 125 pieds.

FLEMING, JNO. F.—
Taxe de 1882, montant à.....$16 00
Taxe de 1883, montant à.....15 90
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Bassin, Lafayette et Poydras, désignés comme les dits lots Nos 21 et 22 de l'Ilet No. 54; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 63 pieds 3 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 51 pieds; les dits lots Nos. 21 et 22 forment l'encoignure des rues Peters et Julie.

FOX, MME MARIE A.—
Taxe de 1883, montant à.....$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Locust, Magnolia, Thalie et Erato, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 390; le dit lot No. 14 mesure 86 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 30 pieds; le dit lot No. 14 forme l'encoignure des rues Magnolia et Erato.

FINNEY, JOHN, No. 1.—
Taxe de 1883, montant à.....$60 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, St. Charles, St. Joseph et Julie, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 217; le dit lot H. mesure 24 pieds de face à la rue St. Joseph sur une profondeur de 150 pieds.

FORCHEIMER, EMANUEL—
Taxe de 1882, montant à.....$60 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Thalie, Magasins et Erato, désignés comme les Nos. 15 et 16 de l'Ilet No. 160; les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 64 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 127 pieds; les dits lots Nos. 15 et 16 forment l'encoignure des rue Magasins et Erato.

FITZPATRICK JOHN A.—
Taxe de 1882, montant à.....$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Frank-lin, Basain, Lafayette et Poydras, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 307; le dit lot No. 5 mesure 62 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 120 pieds.

FITZSIMMONS, N.—
Taxe de 1882, montant à.....$9 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clai-borne, Erato, Derbigny et Ville, désignée comme portion des lots Nos. 4 à 6 de l'Ilet No. 485; la dite portion mesure 94 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 160 pieds; la dite portion forme l'encoignure des rues Clio et Claiborne.

FORRESTER, THOS.—
Taxe de 1882, montant à.....$21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delta, Water, Notre Dame et Julie, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 17 A; le dit lot No. 3 mesure 24 pieds 9 pouces de face à la rue Delta sur une profondeur de 125 pieds.

FLEMING, JNO. F.—
Taxe de 1882, montant à.....$16 00
Taxe de 1883, montant à.....15 90
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roche-blave, Calliope, Vénus et Dergenois, désignés comme les Nos. 12 et 16 de l'Ilet No. 160; les dits lots Nos. 12 et 16 mesurent 64 pieds de face à la rue